

SORBONNE UNIVERSITE

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e des ressources humaines, ouvert au titre de l'affectataire SORBONNE UNIVERSITE, session 2023

La Présidente de Sorbonne Université,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e des ressources humaines, ouvert au titre de l'affectataire SORBONNE UNIVERSITE, au titre de l'année 2023 :

Madame RIOU -VETILLARD Liliane, administratrice de l'Education Nationale et de l'Enseignement supérieur, présidente, Sorbonne Université, Paris.

Madame URBAIN Delphine, ingénieure d'études hors classe, vice-présidente, Sorbonne Université, Paris.

Monsieur DOUGHA Badreddine, attaché principal d'administration de l'Etat, expert, Université de Lorraine, Vandoeuvre-les-Nancy.

Monsieur BERTHIER Yann, ingénieur d'études de classe normale, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires, Paris.

Monsieur FERNANDES Jean-Marc, ingénieur d'études, Sorbonne Université, Paris.

Madame MOUCHETTA Agnès, ingénieure d'études, suppléante, Sorbonne Université, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris , le 19/09/2023

SORBONNE
UNIVERSITÉ

DGSA-IRS
Pour la Présidente ou par délégation
Directrice du développement des
compétences

Emmanuelle LE QUELLEC